



Bruxelles, le 12 juillet 2017

11248/17

DIPL 19

NOTE

du:	Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au:	Représentations permanentes
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la Grenade auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Cheryl J. AUGUSTINE-KANU en remplacement de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Stephen Fletcher

Par lettre parvenue le 2 juin 2017 la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la Grenade auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Cheryl J. AUGUSTINE-KANU comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Stephen Fletcher.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame Cheryl J. AUGUSTINE-KANU comme Chef de la Mission de la Grenade auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Cheryl J. AUGUSTINE-KANU en qualité de Chef de la Mission de la Grenade auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 3168/17 en date du 8 juin 2017, a été acquis à la date du 8 juillet 2017. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.